

Du samedi 6 au 12 avril 2024
N°4020 (142^e année)

Depuis 1883
Journal Positif

Sisteron Journal & Val de Durance

www.sisteronjournal.com

Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales



Journée de l'adoption
au refuge SPA de Sisteron



13 avril 2024, renaissance de
la Fête de l'Agneau !



Sisteron Journal rend
hommage à Robert Blanc

SISTERON recrute!

Vous recherchez un emploi ?

Ça tombe bien...

La SEM de Sisteron organise un **Job dating** avec les entreprises locales.

MARDI 9 AVRIL
de 14h à 17h

Rapprochez-vous de la SEM
semsisteron@evadaffaires.com
04 92 33 18 00

Maison de l'entreprise
11 allée des genêts, Parc d'activités Val Durance
04200 SISTERON



2e journée porte ouverte à la cité scolaire Paul Arène

Les solutions fertilisantes de demain produites
chez nous.

FÊTE DE L'AGNEAU

AU PLAN D'EAU DES MARRÉS
SISTERON

VENREDI 12 AVRIL 2024

- Visite de l'abattoir de Sisteron (sur réservation)
- Visite de l'usine OvinAlp (sur réservation)

SAMEDI 13 AVRIL 2024



OvinAlp
Haute fertilisation

La Tour du Puy, 05300 Val Buëch-Méouge

Robert Blanc nous a quittés, Sisteron Journal lui rend hommage



Il venait tout juste de terminer son dernier livre. Robert Blanc, figure emblématique sisteronaise, nous a quittés à l'âge de 90 ans. En novembre dernier, ce passionné d'Histoire, présentait son dernier livre témoignage, un hommage aux Sapeurs-pompiers de Sisteron : « 3 ans de travail pour raconter l'Histoire des pompiers de la ville de 1851 à nos jours » nous disait-il. Fils de Gabriel, l'un des fondateurs du premier Corps sisteronais de pompiers, Robert Blanc était donc bien placé pour faire revivre, au travers de ce recueil, toute l'Histoire de nos soldats du feu de Sisteron et de leurs véhicules.

L'auteur est né dans une famille sisteronaise en 1934 et a fait sa scolarité à Sisteron

Il travaille ensuite dans la serrurerie et les charpentes métalliques, à la tête de son entreprise. Puis il tiendra un commerce de tabac à Château-Arnoux St-Auban du-

rant 15 ans. Sa retraite ? Il la prend à l'âge de 67 ans. Ce féru d'Histoire, présentait en 2011 son premier livre rassemblant les souvenirs du jeune homme qu'il était à 10 ans, lorsque en août 1944 Sisteron fut bombardée par les alliés, changeant à jamais l'avenir de la cité. Un récit qui a nécessité pas moins de 5 ans de travail, d'une grande richesse, un travail de mémoire et un témoignage de l'époque des années 40 : « Ce sont mes propres souvenirs, liés par recoupements et d'après les témoignages d'amis qui ont vécu ces moments difficiles. J'ai voulu résumer en quelques pages toutes ces actions, et rétablir certains faits » disait-il à l'époque !

Devenu Jarlandin, Robert Blanc habitait à l'entrée de Château-Arnoux, en bordure de la nationale

Nous le rencontrions très régulièrement à la boulangerie qui se trouve juste à côté, évoquant ses souvenirs et ses projets. En 2018, il présentait aux Sisteronais son second livre souvenir, réalisé avec son épouse Rose-Marie 'De l'occupation à la libération dans le Pays Sisteronais'. Un ouvrage qui en dit long sur l'impact de cette guerre pour l'enfant qu'il était alors, et sans doute aussi sur la passion qui l'a animé toute sa vie. « Outre les documents, photographies et autres témoignages, j'ai eu la satisfaction de mener une quête qui me tenait à cœur, à la recherche de la vérité historique et de réponses à de nombreuses questions » devait-il nous confier lors de la présentation du livre. La dernière fois que nous l'avons rencontré, Robert Blanc évoquait à demi-mots, malgré une fatigue certaine, se lancer dans l'écriture d'un ouvrage consacré au scoutisme. Ce féru d'Histoire continuait ses recherches sur Sisteron, la Durance, les ballons dirigeables Zeppelin, les fontaines et lavoirs de la cité de Paul Arène, les chapelles et couvents. Il possédait également plus de 1300 clichés de l'ancienne ville, ainsi que du Sisteron des temps modernes.

Sisteron Journal tient à saluer le souvenir d'un homme qui a tant apporté à la cité fortifiée.

Didier Capdevila
didiercapdevila@gmail.com

Une deuxième journée porte ouverte bien fréquentée !

Le 16 mars dernier, le lycée Paul Arène organisait pour la seconde fois cette année une journée porte ouverte. L'objectif visait à accueillir les collégiens et les lycéens en quête de projet d'orientation : « C'est la deuxième fois que nous organisons dans l'établissement deux journées porte ouverte la même année » expliquait Corinne Ghesquier, proviseure. C'est une contrainte pour les personnels enseignants et de service, les professeurs avaient loisir de se partager sur l'une ou l'autre journée, mais beaucoup étaient présents aux deux. La première journée était plus à destination des anciens élèves, heureux de retrouver l'environnement et leurs professeurs, où ils avaient passé trois, voire sept ans de scolarité. Les élèves de l'an dernier avaient répondu présents, puisque leur diplôme de Bac ou CAP leur était officiellement remis à l'occasion d'une cérémonie républicaine. Elle permettait également aux familles de commencer à réfléchir sur l'orientation, ou la réorientation de leurs enfants.

Si beaucoup de collégiens extérieurs à la cité scolaire sont venus ce 16 mars, on remarquait également que de nombreux élèves sisteronais s'étaient déplacés, venus découvrir les nombreuses filières offertes par leur établissement, ou conforter leurs choix d'orientation, très souvent accompagnés par leurs parents.

Le nouveau Bac Pro Métiers de la Sécurité a attiré le plus de public
Le Directeur Académique des Services



André Bach
bachsisteron@gmail.com

de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute-Provence, Mickaël Cabbeke, accompagnait Daniel Spagnou, maire, et Robert Gay, vice-président du Conseil départemental, pour une visite de l'établissement. Il soulignait la très forte attractivité de ce diplôme qui répond à un réel besoin, l'engagement des jeunes élèves et de leur équipe pédagogique, et qu'il sera très attentif au bilan de cette première année. Mickaël Cabbeke était très satisfait de la qualité des formations dispensées telles que celles du BAC Pro AGORA, de l'ESABAC et du Lycée Hôtelier, et regrettait de n'avoir pas eu le temps de rencontrer d'autres équipes.

L'organisation de deux journées portes ouvertes a permis de drainer plus de monde, et de consacrer plus de temps aux questionnements des élèves et leurs parents. Corinne Ghesquier réfléchit par ailleurs à l'organisation d'un forum des anciens élèves.

Hôtel - Restaurant

LE COURS - Sisteron

Sont ouverts
service au restaurant midi et soir

Tél. : 04 92 61 00 50



BLOC-NOTE PRATIQUE

Pharmacie de garde : samedi 6 et dimanche 7 avril
Non communiqué.

Médecins : composez le 15

Pompiers : composez le 18

Maison de santé : 04 86 89 40 40

Centre hospitalier : 04 92 33 70 00

Chirurgiens dentistes : 04 92 32 16 56

Espace France Services Sisteron : 04 92 32 15 69

Ambulances Volpe : 04 92 61 09 49

Police Municipale : 04 92 61 58 34 / 06 03 03 42 62

Gendarmerie : 04 92 61 00 33

Mairie : 04 92 61 00 37

Restos du Coeur : 09 52 35 53 26

Vivre Sans Addiction : 06 52 28 44 24

ÉTAT-CIVIL OFFICIEL DE SISTERON

DU 25 AU 31 MARS 2024

Publication mariage : Néant.

Naissance : Néant.

Décès : Josette, Angèle, Louise BRUNEL, veuve EYSSAUTIER, 93 ans, domiciliée à Sisteron.

MESSES ET DIVERS

Nous avons accompagné de nos prières

Jacques MAUNY, Roger BRIS, Jocelyne CHARTRAIN (Sisteron) ; Henriette BENYAHIA (Châteauneuf-Val- St-Donat).

Samedi 6 avril 2024

Week-end Parcours Alpha à la maison paroissiale

11h-12h : Adoration à la cathédrale.

14h30 : Rosaire à la cathédrale.

15h : The Chosen saison 3 épisode 1 à la chapelle du Jalet.

18h30 : Messe à l'église de Peipin.

Dimanche 7 avril

Dimanche de la Miséricorde

9h30 : Messe à l'église de Noyers-sur-Jabron.

11h : Messe à la cathédrale.

CULTES PROTESTANTS

Chapelle catholique de la rue de Jalet à Sisteron

3e dimanche du mois (15h30).

ASSEMBLÉE DE DIEU "LE PHARE"

16, rue des Combes à Sisteron.

Dimanche : Culte à 10h / Mardi : Prière à 15h et 19h.

LEI GAVOT DE LA CIÛTADELLO

Proverbe provençal de la semaine

Regardas pas la blancour de la raubo,
lou saboun es esta pres à crèdi.

*Ne regardez pas la blancheur de la robe,
le savon a été pris (acheté) à crédit.*

Des femmes méritantes mises à l'honneur par la Ville de Sisteron



C'est à l'occasion de la célébration de la journée des Droits des Femmes, que Daniel Spagnou, maire de Sisteron, a tenu à mettre à l'honneur des citoyennes exceptionnelles. Pour débiter cet événement, Daniel Spagnou devait retracer l'historique des Droits des Femmes à travers le temps. Si de nos jours le droit de vote est acquis et inscrit dans la constitution, tout comme l'IVG récemment, il reste encore du chemin à parcourir pour l'égalité des droits.

Pléthore de femmes à l'honneur

Adeline Bilal, sortie gagnante d'une maladie auto-immune, devenue aujourd'hui une sportive accomplie.

Corinne Bord, sous-préfète, obtient en 2015 le grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, puis est faite Chevalier de la Légion d'Honneur.

Hélène Corriol, titulaire d'un diplôme d'Accueil Formation Jeune, es animatrice Handi-volley au club de Sisteron.

Alessandra d'Angelo, propriétaire de la friperie 'Inedito friperie', qui fait partie des 3 friperies de France mentionnée dans 'Elle' comme incontournables.

Christiane Ducroux, médaillée d'Or du Grand Prix Humanitaire de France, ayant reçu la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Emy Durand, 19 ans à peine, a obtenu son brevet de sapeur-pompier et a été récompensée par le prix du civisme 2023.

Rachel Eyssautier, Inspectrice de l'Éducation Nationale, a obtenu des Palmes Académiques le grade de Commandeur. Sylvie Giono, fille cadette de l'écrivain Jean Giono, faisant vivre l'oeuvre de son père, a co-écrit l'oeuvre 'Mon Père' avec sa sœur Aline.

Barbara Jouve, devenue responsable du Centre des Finances Publiques, elle gère pas moins de 80 communes, 45 ASA et 2 communautés de communes.

Élisa Lafay, 14 ans, qualifiée pour la Coupe de France de judo.

Chantal Martin, directrice de l'Office de Tourisme Sisteron-Buëch, gère à ce jour 45 communes et 12 salariés.

Florence Nostriano, qui après 15 ans de conseil en formation BTP, devient chargée de mission pour la délégation des Travaux Publics 04.

Emmanuelle Orta, avocate engagée,

nommée par ses pairs, bâtonnière.

Agnès Put, ayant tenue la 'Boyauderie sisteronaise' de 1985 à 2023, se verra prochainement remettre le grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite en récompense de sa carrière dans un secteur très masculin.

Christine Riou, professeure engagée pour qui transmettre son savoir est une véritable passion.

Marie-Anne Rudier, assurant la direction du CHICAS Gap, Sisteron, Embrun, Aiguilles et Briançon, distinguée dans l'Ordre National du Mérite.

Nivine Sidouni, Miss Alpes-du-Sud 2024 qui, de par son titre se voit ouvrir l'élection de Miss Provence 2024.

Nathalie Vincent, ancienne animatrice de télévision ayant une carrière exemplaire, devenue à ce jour kinésiologue.

Autant de femmes exemplaires dans leurs vie personnelle et professionnelle voire associative, furent récompensées lors de cette soirée pour leur engagement humain. Rappelons-nous qu'au quotidien, nous côtoyons probablement tous des femmes exceptionnelles.

Magalie Martolini

Journée de l'adoption au refuge SPA

Comme nous le soulignons dans tous nos articles concernant le refuge SPA de Sisteron, Françoise Minetto, présidente, le personnel et les bénévoles, se démènent pour apporter le plus de confort et d'amour aux chiens du chenil, afin qu'ils traversent cette période difficile de leur vie dans les meilleures conditions possibles. L'équipe organise une fois par mois une journée à thème, afin de faire connaître les pensionnaires, dans le but de leur offrir davantage de chance d'être adoptés. Samedi 23 mars, c'était la journée de l'adoption qui était proposée, avec pour slogan 'venez rencontrer le chien qui manque à votre vie'.

Une journée pleine d'émotion

Les visiteurs étaient accueillis de 11h à 17h. Ils pouvaient profiter d'une visite guidée du refuge, afin de rencontrer ces 49 boules de poils, connaître leur caractère et leur histoire. Grâce à la mobilisation de tous, quelques-uns vont partir à l'adoption ou en test dans des familles. L'équipe du chenil se tenait à disposition pour toutes questions et explications relatives au processus d'adoption. Des adoptants étaient venus spécialement faire étal de leur émotivité expérimentée. Des témoignages aussi de bénévoles et parrains (parrainage d'un chien afin d'aider à son adoption), ont expliqué leur rôle. Un vrai moment de partage si crucial pour nos amis à 4 pattes. Un buffet salé et sucré se dégustait tout au long de l'événement. Les bénéfices obtenus seront bien

sûr consacrés au développement du chenil par le biais de l'association canine sisteronaise : confort, soins, matériel... Rappelons que tous les dons sont les bienvenus : nourritures, couvertures, financiers. Pour les amoureux des animaux qui souhaitent devenir bénévoles, c'est avec plaisir qu'ils seront accueillis dans l'association. Et bien sûr, le parrainage, très important, est également ouvert à tous.

N'hésitez pas à aller voir les chiens qui ne demandent qu'à apporter leur amour à un foyer aimant.

Pour plus d'informations 04 92 62 28 79.

Mail : spasisteron@yahoo.fr

Delphine Lazzarotto
delphinelazzarotto@gmail.com



REMERCIEMENTS

Château-Arnoux, Sisteron,
L'Escale, Guillestre

Son fils, Philippe et son épouse Jocelyne ;
Sa fille, Mireille et son époux Emile ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants très touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur Robert BLANC
Remercier toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs se sont associées à leur peine et leur expriment leur profonde gratitude.

Pompes funèbres CARTIER Sisteron - 0492615126



Information relative aux marchés publics

L'intégralité des avis d'appel public à la concurrence, relatifs à des marchés publics, est librement accessible sur le site de la ville de Sisteron
www.sisteron.e-marchespublics.com



Annonces Légales et SPEL (Alpes de Haute-Provence) ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2022-362-012

Annonces légales

Ordre : Medialex 7361814501
DISSOLUTION ANTICIPÉE
Dénomination : E&E.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 300 euros.
Siège social : 2, impasse de la Fenièrre 04200 PEIPIN.

977619469 RCS de Manosque.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Madame Emilie Point, demeurant 11, rue du 19 mars 1962 04290 Volonne a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis. le liquidateur

Ordre : Yvan de Mahieu
AVIS DE DISSOLUTION DM HABITAT
Société par actions simplifiée
Capital : 1 000€
Siège social : 81, Impasse Saint Puy 04200 ENTREPIERRES
RCS MANOSQUE 920 254 513
Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale en date du 30 mars 2024, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur, Monsieur de Mahieu Yvan, demeurant 81, impasse Saint Puy 04200 ENTREPIERRES, pour sa gestion, de constater la clôture de liquidation à compter de ce jour, et le décharge de son mandat.
La société sera radiée du RCS de MANOSQUE

Ordre : Dematis 1009781
AVIS RECTIFICATIF
Département de publication : 04
Alpes-de-Haute-Provence
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Sisteron
Objet du marché rectificatif : Construction d'ouvrages de surveillance réglementaire et de prétraitements de rejets aqueux de l'abattoir municipal de Sisteron.
Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence
Type de procédure : Procédure adaptée
Catégorie : Travaux
Support de parution :
www.sisteron.e-marchespublics.com
Date et heure limite de dépôts (Offre) :
06/05/2024 à 18h.

Procès-verbal officiel de la réunion du Conseil municipal en date du jeudi 15 février 2024

Président de séance : Daniel SPAGNOU, maire.

Secrétaire de séance : Hugo PICHON, conseiller municipal.

Étaient présents : Spagnou D. Templier JP. Reynier C. Pérard F. Peloux N. Codoul B. Gherbi C. Laugier N. Louvion C. Brunet M. Touche C. Garcin F. Gallo C. Clares P. Boy JP. Galantini V. Oddou S. Payan L. Pichon H. Clément JL. Jaffre S. Sebani S. Feraud S.

Procurations : Schmaltz E. à Spagnou D., Rodriguez C. à Templier JP., Jourdan E. à Codoul B., Morard S. à Payan L.

Absents et excusés : Muns A., Derdiche C.

Quorum : Conseillers présents 23 sur 29 (quorum atteint).

OUVERTURE DE LA SEANCE A 18H

Le maire Daniel SPAGNOU remercie le Comité des fêtes de Sisteron et toutes les associations notamment celle de Salignac, qui ont préparé ce magnifique Carnaval le 13 février qui était composé de 9 chars, « *Merci à M. LAURENT et à tous les bénévoles qui ont participé, car préparer 9 chars de cette qualité demande des mois et des mois de travail et de préparations. Nous sommes avec Digne-les-Bains les deux dernières villes où nous avons un défilé de char pour Carnaval.* »

M. le maire renouvellement également tous ses vœux de bonne santé à Léa COULOMB, doyenne des Sisteronais, qui vient de fêter ses 105 ans. M. le Maire fait part des comptes-rendus de réunions des commissions municipales : Commission Finances, Economie, Tourisme, Commerce, Artisanat le 7 Février 2024. M. le Maire rappelle que les comptes-rendus sont à la disposition des élus qui souhaitent les consulter. Hugo PICHON, secrétaire de séance, donne lecture des délibérations du dernier Conseil municipal.

1 - Approbation du procès-verbal : séance du 2 février 2024

Monsieur le Maire soumet au vote le Procès-Verbal de la séance précédente qui est adopté à l'UNANIMITÉ.

2 - Compte rendu des actes passés entre le 03.02.2024 et le 07.02.2024 conformément à la délibération du 23.05.20 de délégation du conseil municipal au maire de certaines de ses attributions. Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

3 - Compte rendu des actes passés entre le 03.02.2024 et le 07.02.2024 (marché) conformément à la délibération du 23.05.20 de délégation au maire en matière de marchés publics en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Néant à ce jour.

4) Délibération Secrétariat général

a) Avenant n°1 au bail du 25/08/2021 de location entre la commune de Sisteron et le District des Alpes au 75 av. De la Durance, pour l'accueil d'un organisme de formation liée à l'activité du district. Rapporteur : Daniel SPAGNOU

Monsieur le Maire rappelle que : Par acte notarié du 25/08/2021, la Commune a contractualisé un bail de location au bénéfice du District des Alpes pour un bien immobilier situé au 75 avenue de la Durance à Sisteron constitué des lots n°19 et 26 de la parcelle cadastrée n° AX 607 ; Considérant le besoin exprimé par le District par lettre en date du 16 janvier 2024 qui souhaite accueillir un organisme de formation en lien avec son activité et dans les locaux loués ; Considérant qu'il y a lieu de passer un avenant n°1 au bail de location signé le 25 août 2021 afin d'autoriser le District des Alpes, à titre exceptionnel, la mise à disposition des locaux qu'il loue à la commune ; Considérant que l'accord préalable de la Commune sera toujours nécessaire pour toute autorisation exceptionnelle de ce type. Monsieur le Maire propose de modifier L'ARTICLE 2 du bail signé le 25 août 2021 comme suit « *Les biens loués sont destinés à l'activité du preneur et ils serviront à son usage et activité exclusifs : local bureau et siège d'association sportive. Le Locataire pourra de manière exceptionnelle et après l'accord préalable du Bailleur, mettre à disposition d'un tiers, les locaux. Cette mise à disposition : devra être en lien avec l'activité du Locataire ; être déterminée dans le temps et l'espace (renseigner précisément la période et les locaux concernés dans la demande faite auprès du Bailleur) ; et se fera sous l'entière responsabilité du Locataire.* »

Il y a lieu d'ACCEPTER de passer un avenant n°1 au bail de location signé le 25 août 2021 au bénéfice du District des Alpes pour un bien immobilier situé au 75 avenue de la Durance à Sisteron constitué des lots n°19 et 26 de la parcelle cadastrée n° AX 607 modifiant l'article 2 tel que proposé par le Maire et D'AUTORISER le Maire à signer cet avenant et de CHARGER le Maire de la bonne exécution du bail avenant. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

b) Parc photovoltaïque SOLARVIA – convention d'offre de concours. Rapporteur : Bernard CODOUL

La société SOLARVIA est en train d'effectuer les études afin de réaliser un parc photovoltaïque d'une emprise de 4,97 ha, sur les parcelles privées cadastrées N° AB 137 -142- 135 – 40, aujourd'hui classées en zone N du PLU au lieu-dit 'La Salamandrière'. Ce projet a été présenté au guichet unique en Sous-Préfecture le 8 novembre 2022. Ces parcelles sont donc actuellement classées en Zone Naturelle, il y a lieu de modifier le Plan Local d'Urbanisme afin de la mettre en compatibilité avec ce pro-

jet. La Commune de Sisteron ne voulant pas supporter les frais et études consécutives à cette mise en compatibilité, il y a lieu de passer avec la société SOLARVIA une convention pour une offre de concours reçue de cette société le 2 février 2024, entre cette dernière et la Commune de SISTERON. Cette offre de concours couvrira les frais d'étude et frais annexes pour la modification du PLU. La convention d'offre de concours est présentée au Conseil municipal.

Il y a lieu d'APPROUVER la convention à passer avec la société SOLARVIA et d'AUTORISER le Maire à signer toutes pièces relatives à cette offre de concours. Accord du Conseil municipal à l'UNANIMITÉ.

5 - Délibérations Service Comptabilité

a) Débat d'orientations budgétaires 2024

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé ce jour au débat sur les orientations générales du budget 2024.

Le contexte Internationale : Le retour des 'Démons du passé' avec en 2024 toujours un climat de guerre pesant. Les tensions géopolitiques se généralisent avec l'enlèvement de la guerre en Ukraine et l'embrasement au Moyen-Orient. La persistance d'une inflation forte impactant les ménages et les entreprises. Une croissance mondiale qui est à la peine (+3% en 2023, +3,5% en 2022).

Au niveau national, une situation toujours préoccupante avec une économie atone, un PIB fragile à +0,9% (contre +2,5% en 2022), un déficit public qui reste préoccupant à -4,9% du PIB (contre -4,7% en 2022), une forte inflation à + 5,6% (+5,9% en 2022), un chômage qui glisse défavorablement à 7,5% (7,3% en 2023) et un endettement public toujours aussi important à 109,7% (111,6% en 2022).

Après 12 ans de réforme de la fiscalité locale, la situation financière des collectivités : En 2023, la progression des recettes des communes couvre à nouveau la hausse de leurs charges mais souvent au prix d'une hausse de la pression fiscale. L'investissement public local résiste en 2023 mais un revirement est à craindre en 2024 avec le repli de la Capacité d'Autofinancement.

La suppression de la Taxe Professionnelle et de la Taxe d'Habitation au niveau de Sisteron : En 2023, Sisteron a été contributrice de 2,5 millions d'euros au fonds de compensation national.

La baisse cumulée des dotations de l'Etat au niveau de Sisteron : En 2023, Sisteron a perdu 23,4 millions € en 15 ans, soit l'équivalent de 4 à 5 années d'investissements.

L'intercommunalité, les relations avec la CCSB : Pour rappel, la CCSB a été créée le 1er janvier 2017 (fusion de 7 ex-ComCom), c'est 60 communes, 25 1546 habitants et 1488 m² de surface. Sisteron en est la ville siège et la plus importante avec 7800 habitants. En 2017, 35% des ressources fiscales de Sisteron ont été transférées à la CCSB contre versement d'une attribution de compensation pour le même montant. En 2022, l'attribution de compensation a été de 4 724 508 € ont été transférées les compétences suivantes : l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, l'Office de Tourisme, l'Ecole de Musique, la Zone d'Activités, voirie et rues en fêtes.

Les flux financiers croisés en 2023 avec quelques mutualisations et mises à disposition : Concernant les bâtiments (Siège, Office de Tourisme, Ecole de Musique, Hangar Ordures Ménagères, Espace France Service) cela représente 16 500 €, pour le Personnel (4 agents administratifs, entretien, eau et assainissement) 47 500 €, les Emprunts (Frais financiers croisés pour voirie, Aire d'accueil des gens du voyage, Office du Tourisme) 68 100 €, l'Urbanisme avec les instructions ADS pour 21 800 €, et les autres participations (Eau de la Pinole, Informatique, Vidéoprotection) 13 100 €.

La situation financière de la commune, une situation qui se consolide : En 2023, tous budgets confondus en dépenses un résultat (fonctionnement + investissements) de 23 360 M€, en recette 25 268 M€, un petit résultat négatif de -92 000 € presque en équilibre. + 1 977 000 € de résultat de fonctionnement (+ 429 000 € en 2022) ; des marges de manœuvre retrouvées. -2 269 000 € de résultat d'investissement (+1 805 000 € en 2022) ; l'emprunt de 1,3 million € non réalisé.

Les dépenses communales (Budget Principal) : En 2023, le retour de la baisse des dépenses globales de fonctionnement. Au niveau national les dépenses de fonctionnement représentent + 5,5%, pour Sisteron les dépenses de fonctionnement ont baissé de -0,3%. La structure budgétaire des services de la ville équivaut à une ville de 15 000 habitants. Des faiblesses structurelles persistantes avec des charges de personnel importantes et une DGF inexistante (la collectivité n'a aucun service privatisé, tous les services sont en régie). Des atouts manifestes, un produit de fonctionnement notamment la fiscalité globale, une CAF nette et un autofinancement de retour grâce aux économies et au levier fiscal et des dépenses d'équipement importantes.

Les dépenses de Personnel (Budget Principal) : Des économies et des résultats tangibles, une masse salariale parfaitement maîtrisée. Au niveau national, une progression en 2023 prévue à 4,5%. A Sisteron + 0,6% (Pour rappel le point d'indice a été revalorisé de +1,5%, les bas de grilles Cat B et C ont été revalorisés ainsi que le SMIC par deux fois).

La gestion RH, une rigueur nécessaire : La part des départs à la retraite d'ici 2027 représente 15% des emplois communaux. La diminution du nombre de postes depuis 2020 s'élève à -21 (Pour rappel -62 agents depuis 2013 année maxi dont 26 ont été transférés à la CCSB : aux Or-

dures Ménagères en 2016, aux ZAC en 2017 et à l'école de musique en 2018). Une gestion rigoureuse s'imposera encore en 2024, un rythme de 4 postes en moins chaque année à maintenir en 2024, anticiper le départ de 38 agents d'ici 2027, et en 2024, la poursuite des efforts avec le non remplacement de certains départs.

Les dépenses courantes (Budget Principal) : L'inflation fléchit et les dépenses sont mieux maîtrisées. Sisteron est à contre-courant de la tendance nationale. Au niveau national, les charges de fonctionnement courant (achats et charges externes) sont à +9% en 2023 pour les communes. Pour Sisteron, en 2023 les dépenses se sont repliées de -2,6 par rapport à 2022 soit + 248K€ annuel. A noter que les dépenses réalisées sont de -87k€ par rapport au réalisé 2022 avec le plan de sobriété et la baisse des coûts de l'énergie (-30% sur le chauffage et -20% sur l'électricité) et malgré le doublement coût des assurances (+151k€ en 2022).

Les efforts seront poursuivis mais nous touchons les limites de l'exercice sans supprimer ou mutualiser des services, le chantier obligatoire des mises en concurrence perdurera.

Les équilibres budgétaires (Budget Principal) : Les recettes sont de nouveau plus dynamiques que les dépenses. Pour rappel, la commune a perdu plus de 2 millions € par an de dotation par rapport à 2012.

Grâce au levier fiscal et aux économies de gestion réalisée, en 2023, les Dépenses Réelles de Fonctionnement ont baissé de -0,3% quand les Recettes Réelles de Fonctionnement se sont accrues de +9%.

Les impôts et taxes, quelles recettes fiscales pour 2024 ?

Malgré la hausse décidée en 2023, les taux sont toujours parmi les plus bas des villes des Alpes du Sud. En l'état actuel des informations connues anticipées, il n'y aura pas de modification des taux d'imposition communaux en 2024. Au niveau national, la revalorisation des bases fiscales sera de +3,9% en 2024 (l'année dernière +7,1%). Elle représentera une augmentation aux environs de 135 000 € qui permettra juste de couvrir la hausse des 5 points d'indice en œuvre depuis le 1er janvier dernier car malheureusement les + 3,9% ne s'appliquent qu'aux taxes foncières des locaux particuliers mais ne s'appliquent pas aux locaux professionnels. Il y avait eu une révision des locaux professionnels faites en 2017 pour 6 ans, en 2023 suite aux travaux de commission qui avait été réalisé avec la DGFIP et la préfecture (travaux réalisés en 2022), il y aurait dû avoir de nouveau barèmes d'imposition pour les locaux professionnels au 1er janvier 2023. Dans un premier temps, cette réforme a été repoussée en 2024, puis en 2025 et maintenant d'après la nouvelle loi des finances, elle est repoussée en 2026 pour une augmentation nationale prévue à + 0,2%.

Les autres recettes (Budget Principal) : Les autres recettes communales : Produits des services et du domaine (loyers) : 952k€ en 2023 (+95k€) ; Droit de Mutation à titre Onéreux (DMTO) : Indicateur du dynamisme du marché immobilier. Les recettes perçues qui avaient battu un record en 2020 (250k€) puis en 2021 (289k€) puis en 2022 (296k€) sont restées très dynamiques (contrairement au marché national sinistré) se rapprochant encore de la barre des 300k€ annuel en 2023 (293k€). En 2024, la prévision de recettes sera limitée par prudence à 200k€. Taxes d'Aménagement (TAM) : La tendance est là-aussi très dynamique avec un record de recettes à 297,5k€ en 2023.

En 2024, il sera prudemment prévu 100k€ ; Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : Il est de 706k€ en 2023. Le FCTVA en 2024 sur les factures 2023 devrait avoisiner 0,5 millions €.

L'endettement communal, une dette parfaitement saine : Fin 2023, l'encours de la dette pour le budget principal : 9 497 012 € (89,45%), le budget eau : 302 312 € (2,85%), le budget assainissement : 588 114 € (5,54%), le budget abattoir : 207 231 € (1,95%) et le budget camping : 22 492 € (0,21%). La dette de la commune reste bien maîtrisée (9, 497 millions d'euros pour le budget principal et 10,617 millions d'euros avec les budgets annexes. Attention, la commune a préféré reporter l'emprunt de 1,3 millions € qu'elle avait prévu en 2023. Il sera mis cette année dans le nouvel emprunt 2024. Le ratio d'endettement par habitant reste stable (1368 €, pour une moyenne nationale de 763€).

La structure de la dette de la commune est parfaitement saine.

Depuis 2022, il y a une forte inflexion haussière des taux. La concurrence entre les établissements financiers est perturbée car beaucoup d'organismes ont renoncé à proposer des taux fixes.

Dans ce contexte difficile la commune a donc préféré reporter son emprunt de 1,3 million € prévu en 2023. La commune devrait rester prudente en 2024 avec un recours à l'emprunt autour de 2,5 millions d'euros rattrapant ainsi l'année blanche en 2023.

Les investissements 2023, une année de transition : Il y a eu 5,1 millions de travaux malgré le retard pris pour la réalisation du nouvel Alcazar et le réfectoire du Thor.

Bâtiments communaux (Maffren, maison Santé...) : 1 797 500 €

Voie et réseaux (pluvial) : 683 500 €

Urbanisme et politique du logement (OPAH-RHI) : 321 000 €

Equipements sportifs (club-house, base de loisirs) : 321 000 €

Achat de véhicules : 267 500 €

Culture : 257 500 €

Ecoles, crèches, restauration scolaire : 221 500 €

Aménagements urbains et sécurité : 175 000 €

Acquisition de matériel : 161 000 €

Informatique (réseaux, logiciels, matériels) : 117 500 €

Centre ancien (andrônes et ruelles) : 51 500 €

Les principaux investissements en 2023 : la Rénovation Thermique Complexe Maffren, la Maison de Santé, le Réfectoire du Thor, la Création de 12 logements étudiants (Op Thirori), le Club House Football Club, la Rue de Provence, la Chapelle des Missionnaires de la Croix, la Démolition des friches urbaines, la Modernisation de l'Abattoir, les Etudes du Nouvel Alcazar et les Etudes du Nouveau Centre de Secours.

EN CONCLUSION

Une politique d'investissements très engagée en 2024. Les financements disponibles pourraient être fléchés vers : La mise en œuvre des dispositifs Petites Villes de Demain (Etude urbaine Tivoli-rue de Provence ; Plan Vélo ; Jardins etc...) ; La fin de la 2e tranche du Plan de Restructuration de la restauration scolaire (Réfectoire Le Thor) ; Le lancement de nouveaux équipements structurants (Nouvel Alcazar, Nouvelle Gendarmerie, Nouvelle Caserne Pompiers) ; Le logement (OPAH-RU ; Aménagements Emplacements Réservés ; Nouvelle Opération RHD) ; Le patrimoine (Plan de rénovation de la cathédrale) ; Les obligations réglementaires portant sur la sécurité et la rénovation des bâtiments et infrastructures (accessibilité handicapée, la sécurisation du pluvial du Thor, le déploiement de la vidéoprotection) ; L'amélioration du cadre de vie (Parc Nature et Loisirs aux Marres et le plan d'eau) ; La modernisation de l'abattoir ; L'aménagement des quartiers (élargissement chemin de la Chaumiane) ; La poursuite des EFFORTS D'ECONOMIES SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2024 sera l'année d'événements forts : Le retour du Rallye Monte-Carlo WRC (le 25 janvier) ; Une arrivée et un départ du Paris-Nice cycliste (les 7 et 8 mars) ; La Fête de l'Agneau (le 13 avril) ; Le passage de la Flamme Olympique (le 11 mai) ; Un événement musical 'Surprise' d'envergure mondiale à la Citadelle (le 1er juillet) ; Les rendez-vous traditionnels et valeurs sûres (Les Nuits de la Citadelle, Le Passage du Fort, la Foire Expo).

JP. TEMPLIER remercie la Commission des Finances, M. le Maire qui suit les travaux, les collègues et adjoints délégués qui ont participé, Jean-Christian GRIMAUD Directeur Général des Services, M. Pascal BUNAND Directeur des Finances qui ont travaillé conjointement pour la présentation du débat d'orientation budgétaires et de sa synthèse.

M. le Maire remercie Jean-Pierre TEMPLIER qui a été le maître d'œuvre de cette présentation, et donne son point de vue : « Je dois dire que nous nous sommes fait un sang d'encre pour les finances de la commune il y a quelques mois, lorsque nous avons dû subir l'augmentation vertigineuse des primes de nos policiers d'assurance, de faire face aux successives augmentations du point d'indice, alors que l'Etat nous privait depuis plusieurs années d'abord de la Taxe d'apprentissage, puis de la Taxe d'habitation et alors que les dotations se réduisaient comme peau de chagrin. Je dis ce que j'ai dit l'autre jour à la CCSB, est ce qu'une usine comme Sanofi, l'usine souterraine EDF qui produit autant que le barrage de Serre-Ponçon ou les péages de l'autoroute avaient besoin d'être exonérés de la CVAE qui nous prive de recettes très importantes. Il aurait mieux valu que cet argent-là aille finalement aux petits commerces, aux artisans et aux petites entreprises qui en ont plus besoin que les gros, mais nous sommes dans un pays où on fait tous pour les riches, rien pour les pauvres et au milieu, nous, on paye. En 15 ans, vous l'avez vu, Sisteron a perdu plus de 23 millions d'euros ! Eh bien malgré tout cela, on peut dire aujourd'hui que la situation financière de la commune est consolidée puisque le résultat net est pratiquement en équilibre. Alors oui, les efforts ont payé. Nous en avons demandé beaucoup c'est vrai, au personnel d'abord, puisque de nombreux départs en retraite n'ont pas été remplacés, environ 4 postes chaque année. Résultat : moins 0,6% de masse salariale ! Les directeurs et les chefs de service ont joué le jeu et ont sensibilisé l'ensemble des salariés à faire des économies de chauffage et d'électricité. Et là encore, le résultat est spectaculaire puisque les dépenses baissent de 0,3% alors qu'elles sont en hausse de 5% au niveau national. Notre résultat est à marquer d'une pierre blanche car les recettes sont à nouveau plus dynamiques que les dépenses. La grande dynamique de la zone Val Durance, (Madame la Sous-Préfète qui a visité ce jour le Parc d'Activité a été agréablement surprise de voir un parc d'activité avec une telle dynamique et une dizaine de chantiers en

courses), et la Taxe d'aménagement notamment, vont nous permettre de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2024. Cette année 2023 nous a permis tout de même d'investir plus de 5 millions d'euros et 2024 sera exceptionnelle puisque de grands travaux qui avaient pris du retard vont enfin être réalisés. Je veux parler notamment du nouvel Alcazar, de la gendarmerie ou encore de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, sans oublier la requalification du centre-ville ou encore le réfectoire de l'école du Thor. On ne l'a pas encore assez dit mais on fait partie prioritairement de l'opération « Petites Villes de Demain » qui a été lancée par l'Etat pour aider les communes comme nous de moins de 10 000 habitants à se développer et à ce titre là nous allons avoir un certain nombre de subventions qui vont arriver de l'Etat mais aussi de la région et du Département. Alors encore une fois, merci à toute l'équipe municipale pour ces excellents résultats et à tout le personnel de la mairie pour les efforts qui permettent à Sisteron de se distinguer une nouvelle fois. Je peux vous assurer, étant Président des Maires du Département, on est chanceux d'avoir les résultats que nous avons, car il y a beaucoup de communes où les budgets sont très difficiles à monter cette année. »

JL.CLEMENT commence par féliciter et remercier JP. TEMPLIER et toute l'équipe des Finances pour ce gros travail ou beaucoup de temps et d'ardeur a dû être passé. Ensuite il demande : « Sur les investissements, deux points me posent questions, en ce qui concerne le pont de la caserne des pompiers, le pont Gallego, il n'est pas prévu d'être refait ? » M. le Maire répond que le Conseil départemental a pris un cabinet d'étude qui a fait toutes les études possibles. Il en ressort que le pont peut sans problème laissé passer les camions de pompiers. C'était la condition pour qu'elle se réalise à cet endroit sinon elle aurait été prévue au Parc d'Activités. M. PERARD rappelle que l'Etude préalable était une exigence des pompiers. M. CLEMENT trouve que le pont est étroit et que cela peut poser problème.

Le deuxième point qu'il souhaite aborder concerne la prestation d'épuration de l'abattoir, si on a une subvention de 30 % de l'eau qui n'est pas acquis aujourd'hui il faudra quand même compléter par de l'emprunt et ça posera dans le coût un surcoût qui sera difficile à absorber. Il faudra prévoir un emprunt sur du très long terme pour que ce soit le moins lourd possible. M. le Maire lui répond que lors de sa visite Madame la Sous-Préfète lui a confirmé que Sisteron aura la subvention car il y a eu une dérogation Préfectorale.

M. CLEMENT s'exprime au sujet de l'excellent rapport 2023 qui a été fait par M. TEMPLIER : « Chers Collègues, le monde dans lequel nous évoluons devient complexe, et surtout dénué de bons sens. Le fait de reporter sur les collectivités locales l'effort fiscal est une ineptie alors même que ces collectivités n'ont presque plus de levier fiscal. En ce qui concerne la commune le seul levier fiscal est la taxe foncière. Un mécanisme complexe lie la dotation globale de fonctionnement et la fiscalité/habitant. A Sisteron les impôts locaux représentent 799€/habitant alors que la moyenne nationale de ville de même strate est de 528€/par habitant. A Sisteron la dotation globale de fonctionnement est de 14€/habitant, la moyenne nationale des villes de même strate est de 154€/habitant. Ceci étant la conséquence de cela, Alors à quand le changement, Il n'est pas normal de faire supporter le poids de cette fiscalité. C'est difficile, je le conçois mais il faut peut-être y réfléchir à faire autrement. Aujourd'hui je dis que le fait d'être 'commune riche' ça nous empêche sans doute de toucher plus de subvention. Merci de votre écoute. »

M. TEMPLIER lui répond que la commune n'est pas riche car comme il a été dit en commission des finances, on touche de la DGF moins d'un 1€ par habitant soit 7 000 € l'année dernière en 2023. Alors que la moyenne des DGF sur les collectivités est de 175€. M. CLEMENT dit qu'il ne faut pas être résigné, on est dans un monde qui évolue, il faut que les autorités prennent en charge la transformation de la fiscalité et qu'ils l'adaptent à notre monde. Qu'il y ait des gens comme Sanofi ou EDF (comme M. le Maire l'a dit), soit moins imposé que des gens qui travaillent dur, ce n'est pas normal du tout.

M. le Maire remercie M. CLEMENT pour son discours très constructif. IL Y A LIEU DE PRENDRE ACTE du Débat

d'Orientation Budgétaire 2024 sur la base du rapport présenté en séance.

Le Conseil municipal prend ACTE à l'UNANIMITÉ.

S. SEBANI quitte la salle du Conseil municipal après avoir pris acte et a donné procuration à M. JAFFRE.

b) Bilan annuel des acquisitions et cessions opérées au cours de l'année 2023

Rapporteur : Jean-Pierre TEMPLIER
Conformément à l'article 11 de la loi n°95-127 du 8 février 1995 le conseil municipal prend acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions d'immeubles bâtis et non bâtis pour l'année 2023.

Le rapport a été transmis à tous les conseillers municipaux et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

VOIR TABLEAU 1 CI-DESSOUS.

Il est une communication qui ne donne pas lieu à vote.

c) Rapport annuel sur les indemnités des élus perçues en 2023

Rapporteur : Daniel SPAGNOU

M. le Maire informe le Conseil municipal que l'article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a créé le nouvel article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi rédigé : « Art. L.2123-24-1-1.-Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat ou sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. » Par voie de conséquence, conformément à cette disposition législative, le présent rapport détaille ci-dessous les indemnités de toute natures perçues en 2022 par les élus siégeant au Conseil Municipal.

VOIR TABLEAU 2 CI-DESSOUS.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation

du rapport annuel sur les indemnités des élus. Ce rapport est une simple communication.

d) Bilan des acquisitions, cessions et stock au 31/12/2023 détenu par l'EPF PACA : Rapporteur :

Jean-Pierre TEMPLIER

Monsieur le Maire rappelle qu'un partenariat est établi entre la commune et l'Établissement Public Foncier PACA (EPF PACA) qui se porte acquéreur des emprises foncières pour permettre la réalisation des futurs projets de la collectivité. Conformément à l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales il y a lieu de dresser le bilan des acquisitions et cessions opérées par l'EPF PACA au cours de l'année 2023 et de constater le stock des terrains détenus par l'EPF en fin d'exercice. Le bilan et le stock s'établissent ainsi : Acquisition de l'EPF en 2023 pour le compte de la commune : néant ; Cession de l'EPF en 2023 : néant ; Stock au 31/12/2023 : néant suite cession totale des terrains.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions opérées par l'EPF PACA au cours de l'année 2023. Il est une communication qui ne donne pas lieu à vote.

6 - Questions Diverses

Néant à ce jour.

M. le Maire remercie JC. GRIMAUD Directeur Général des Services, P. BUNAND Directeur des Finances, P. BOUVIER responsable de la Direction de l'Aménagement du Territoire, C. AYASSE Secrétaire, M. PAYAN, chef de Projet Petite ville de Demain, X. GALLIANO du Service Informatique, P. DUBERNARD chargé de la Communication, les Services Techniques pour la mise en place de la salle, La Police municipale pour la Sécurité et les représentants de la Presse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Président de séance

Daniel SPAGNOU, maire.

Secrétaire de séance

Hugo PICHON, conseiller municipal.

ACQUISITIONS	PRIX D'ACHAT	FRAIS DE NOTAIRE	N° CADASTRE	SURFACE	LOCALISATION	DELIBERATIONS
TERRAINS						
MELAN Pierre		204,54 €	F 2195	82 m²	Les Chaudettes	2020-08-17 ST
HERBIDI Pascal - TEMPLIER Carole	1 972,08 €	315,65 €	BE 1868-1869-1871	240 m²	La Haute Chaumane	B2022-10-19 ST
FURON Colette		791,36 €	BE 1670	14 ca	La Haute Chaumane	2014-12-12 ST
TEMPLIER Nadège	4 048,00 €		BD 1111- BD 1112	92 ca	Les Coudujols	B2022-10-18 ST
SEGURA-FERRAZ-ESTUBLIER		-51,73 €	BE 1798-1802-1800		Le Plan de la Baume	2020-07-10-11-12 ST
Consorts REYNAUD	1 447,50 €	304,33 €	C 100	96870ca	Montauri	2020-09-23 ST
CLEMENT ROOKS Sandra	870,50 €	188,00 €	B 481-482	17411ca	Remedj	2020-09-16 SE
CLEMENT ROOKS Sandra	96,00 €		B 495	192 m²	Remedj	2020-09-16 SE
BONNIER Jean-Luc	96,00 €		B 454	192 m²	Remedj	2020-09-17 SE
SAFER	2 850,00 €	567,93 €	AP 71-75-331-337-394-400-405-407	12a07ca	Provieu Sud	2021-04-28 ST
PARRAUD - KRAUSZ Marie-Pierre	1 430,90 €	1 430,90 €	BC 367	600 m²	L'Hubac de la Baume	B2021-09-14 ST
Association DIOCESAINE	3 850,00 €	549,00 €	AX 229 - 230	385 m²	Beaulieu Nord	2020-07-09 ST
SILVY Thierry - ANDRE Sonia	6 630,00 €		BE 1873	85 m²	Chemin du Châtaignier	2023-01-09 ST
M.Mme MEVOLHON Claude		-1,00 €	BH 111		Plan de la Baume	
SCI LA VALBELLOISE		-1,00 €	A S 143		189 Rue Droite	
SIEM MACIF		-1,00 €	A S 777		26 Avenue des Arcades	
ECHANGE DUBOUX Sylvie-DUBOUX J.Pierre	10 800,00 €		A T 679	01 a 08 ca	Le Bas Gand	2023-12-10 ST
ECHANGE DUBOUX Sylvie-DUBOUX J.Pierre	11 000,00 €		AT 687- 688	02 a 18 ca	Le Bas Gand	2023-12-10 ST
TOTAL	43 460,08 €	4 294,98 €				
BATIMENTS						
SOFILO (ENEDIS)		-1,00 €	AV 156-307-308-312	1 693 m²	40 Avenue de la Libération	2020-04-56 ST
TOTAL	0,00 €	-1,00 €				
TOTAL ACQUISITIONS	43 460,08 €	4 293,98 €				
		47 754,06 €				

TABLEAU ANNUEL - Année 2023									
Indemnités des élus (article L.2123-24-1-1 CGCT)	TOTAL nbre indemnités	Total BRUT annuel	Net perçu	commune de Sisteron - fonction	indemnité BRUT annuel	Net perçu	autres structures - fonction	indemnité BRUT annuel	Net perçu
BOY Jean-Pierre	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseiller délégué	2 501,58 €	2 163,90 €			
CLARES Patrick	1 indemnité	7 509,60 €	6 495,84 €	Conseiller délégué	7 509,60 €	6 495,84 €			
CODOUL Bernard	1 indemnité	9 884,58 €	8 483,62 €	1 ^{er} Adjoint	9 884,58 €	8 483,62 €			
GALANTINI Valérie	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseillère déléguée	2 501,58 €	2 163,90 €			
GALLO Christian	2 indemnités	18 928,56 €	15 608,70 €				Président SIAG	10 528,56 €	8 895,70 €
							Président ASA Ventaur	8 400,00 €	6 713,00 €
							Vice-Présidente CCSB	11 261,94 €	9 601,27 €
							Présidente ASA Sisteron	1 400,00 €	1 218,81 €
GARCIN François	3 indemnités	20 171,54 €	17 222,25 €	Conseillers délégués	7 509,60 €	6 402,14 €			
GHERBI Chrétienne	1 indemnité	9 884,58 €	8 548,50 €	6 ^{ème} Adjointe	9 884,58 €	8 548,50 €			
JOURDAN Elodie	1 indemnité	7 509,60 €	6 495,84 €	Conseillère déléguée	7 509,60 €	6 495,84 €			
LAUGHER Nicolas	1 indemnité	9 884,58 €	8 550,06 €	7 ^{ème} Adjoint	9 884,58 €	8 550,06 €			
LOUVON Cecilia	1 indemnité	9 884,58 €	8 550,06 €	8 ^{ème} Adjointe	9 884,58 €	8 550,06 €			
MOURIED Sandra	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseillère déléguée	2 501,58 €	2 163,90 €			
M'NS Anthony	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseiller délégué	2 501,58 €	2 163,90 €			
ODDOU Sylvia	1 indemnité	5 003,10 €	4 337,68 €	Conseillère déléguée	5 003,10 €	4 337,68 €			
PAYAN Lea	1 indemnité	7 509,60 €	6 495,84 €	Conseillère déléguée	7 509,60 €	6 495,84 €			
PELOUX Nicole	2 indemnités	19 618,26 €	17 040,22 €	4 ^{ème} Adjointe	9 884,58 €	8 544,61 €	Président Parc Baronnes Provengales	9 733,68 €	8 495,61 €
PERARD Franck	1 indemnité	9 884,58 €	8 464,68 €	3 ^{ème} Adjoint	9 884,58 €	8 464,68 €			
PICHON Hugo	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseiller délégué	2 501,58 €	2 163,90 €			
REYNIER Christine	1 indemnité	9 884,58 €	8 483,22 €	2 ^{ème} Adjointe	9 884,58 €	8 483,22 €			
RODRIGUEZ Colette	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseillère déléguée	2 501,58 €	2 163,90 €			
SCHMALTZ Emilie	1 indemnité	2 501,58 €	2 163,90 €	Conseillère déléguée	2 501,58 €	2 163,90 €			
SPAGNOT Daniel	2 indemnités	41 392,56 €	27 220,51 €	Maire	18 158,21 €	11 941,14 €	Président CCSB	23 234,34 €	15 279,37 €
							Vice-Président CCSB	11 261,94 €	9 339,12 €
							Vice-Président S.M.S.M.D.E	4 214,70 €	3 533,52 €
							Vice-Président SDE 04	8 624,04 €	7 231,04 €
TEMPLIER Jean-Pierre	4 indemnités	33 985,26 €	28 365,14 €	1 ^{er} Adjoint	9 884,58 €	8 271,46 €			
TOUCHE Christiane	1 indemnité	7 509,60 €	6 536,86 €	Conseillère déléguée	7 509,60 €	6 536,86 €			

La très active association des diabétiques 04-05



Le saviez-vous ? Entre les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes, il y a près de 18 000 personnes atteintes de la maladie chronique du diabète ! « Les plus nombreux sont les diabétiques type 2. C'est le cas pour 92% des diabétiques » nous disait, il y a quelques jours, Éric Tamain, président de l'association des diabétiques des Alpes-du-Sud. Le nombre de diabétiques augmente en France (4,2 millions aujourd'hui), et il est inévitable qu'il augmente aussi chez nous : « Le diabète de type 2 est largement associé à notre mode de vie, avec la malbouffe, la sédentarité, etc. », rappelle Éric Tamain, et son association fait énormément de choses tout au long de l'année pour nous faire bouger, nous faire mieux manger, mais aussi mieux dépister la population. Les Sisteronais connaissent les 'Élans solidaires', souvent dans une pharmacie de la ville, mais il y a, partout dans les deux départements, des journées de dépistage du diabète, des cafés diabètes, des activités physiques, des

journées de prévention, une présence sur des marchés... Tout le monde peut aussi appeler une ligne d'écoute de 8h à 20h (07 78 26 85 72) pour toute question relative au diabète, il y aura toujours un patient expert pour répondre.

Une centaine d'adhérents

Avec une formidable volonté, l'équipe de 11 bénévoles très actifs, sur une centaine d'adhérents, fait tout pour dépister, pour éduquer, pour lutter contre la maladie. Elle est d'ailleurs reconnue officiellement comme étant complémentaire au système de santé, et reconnue d'utilité publique (la cotisation de 20€ par an est déductible à 66% des impôts). À noter que l'association rembourse les frais d'adhésion à une association d'activité physique adaptée ! Cette association très vivante, crée un véritable lien entre les adhérents, une façon plus sereine et facile de vivre cette maladie.

J-M Delmaëre

jm.delmaere@gmail.com

SUD EST MÉDICAL

Matériel médical - Orthopédie
Bien-être - Confort

VENTE - LOCATION
LIVRAISON À DOMICILE

04 92 62 66 50

2 avenue du Stade
04200 Sisteron

Certifié ISO 9001

L'ANERN était en assemblée générale à Sisteron

C'est à l'Office de tourisme Sisteron que s'est déroulée l'assemblée générale de l'association nationale des élus de la Route Napoléon (ANERN). Daniel Spagnou recevait à cette occasion les maires et techniciens engagés dans cette association créée en février 1969, qui regroupe 42 communes sur 4 départements et 2 régions. L'ANERN a pour objet de faire valoir le caractère essentiel et national, dans le domaine de l'aménagement du territoire, de ce parcours emprunté par Napoléon qui se voit aujourd'hui dédié au tourisme. Depuis sa création, l'ANERN s'est consacrée à la sauvegarde et à la promotion de la Route Nationale 85, ce dont témoignent les travaux de réfection de la chaussée ainsi que les nombreuses campagnes d'information menées auprès du grand public.

Elle a également obtenu une signalisation routière, tant directionnelle qu'informative, dont le fer de lance a été, dès 1986, le premier 'Relais Information Service'. Il a été mis en place une signalisation routière spécifique 'Aigle' à l'entrée de nos villes et à la sortie des autoroutes.



B	S	E	D	E	N	T	A	R	I	T	E	V	O	Z	M	B	G	P	T	K	J	ACTIVITES BOUGER CHRONIQUE DEPISTER DIABETE DIABETIQUES EDUQUER EXPERT LUTTER MALADIE MALBOUFFE PATIENT PHARMACIE POPULATION PREVENTION PUBLIQUE RECONNUE SEDENTARITE SOLIDAIRES TAMAIN UTILITE VIVANTE
E	F	F	U	O	B	L	A	M	Q	F	E	S	T	P	K	P	R	G	F	S	B	
E	E	Ç	J	W	E	C	Ç	X	I	T	W	T	G	W	S	T	B	Y	C	A		
U	T	Z	D	C	F	B	C	J	A	A	N	W	I	R	E	C	O	N	N	U	E	
M	E	Q	G	F	H	L	K	H	Ç	Y	K	E	T	L	B	S	O	J	I	B	B	
I	B	M	T	P	C	G	Y	X	L	H	Z	B	I	L	I	B	F	M	D	T	E	
P	A	H	J	W	M	F	P	O	H	Z	F	F	F	T	I	T	W	M	C	V	I	
R	I	N	O	I	T	A	L	U	P	O	P	V	P	C	A	U	Y	H	Q	C		
E	D	S	O	L	I	D	A	I	R	E	S	P	R	G	T	P	E	Z	R	P	A	
V	R	G	W	P	P	U	I	J	D	R	R	E	T	T	U	L	M	C	O	K	M	
E	D	K	J	L	D	P	B	A	R	E	U	R	A	Ç	R	C	R	V	N	R	R	
N	T	G	R	V	M	O	S	B	B	Q	T	G	M	Y	R	U	S	Q	I	A	A	
T	Ç	Z	N	N	T	B	P	P	U	E	L	N	X	Q	E	V	D	W	Q	S	H	
I	Y	Ç	R	F	O	S	U	D	F	X	T	G	A	S	T	W	M	E	U	M	P	
O	Y	R	Z	Z	W	B	E	J	A	E	E	I	F	V	S	L	G	X	E	O	M	
N	G	Q	X	X	L	R	U	G	Q	J	I	Z	Q	Y	I	B	X	P	Ç	A	V	
T	Z	C	R	I	X	B	O	P	O	P	G	D	B	U	P	V	U	E	A	Y	F	
N	Z	H	Q	E	N	I	A	M	A	T	I	Z	A	B	E	I	W	R	E	W	M	
Z	T	U	A	C	T	I	V	I	T	E	S	N	J	L	D	S	L	T	S	W	E	
H	E	N	X	V	J	D	W	X	I	L	S	U	V	U	A	O	O	C	V	L	Ç	
H	Y	R	E	G	P	M	F	G	D	M	M	K	D	W	M	H	M	T	U	D		
B	W	U	F	K	C	W	P	Q	L	R	E	G	U	O	B	L	M	Q	A	G	V	

	3		8			
9				1		3 7
4	8	7	9	3	6	5
			1			8
	1	4	3		7	2 6
7			6			
		6	8	5	3	7 4 2
5	4		1			6
			2			5

	8	7				5 2
		5	8		1	
2	4			3		
1	8	9		4		5
	2					9
7				1	3	2 4
				9		7 6
			6	7	5	
6	7				9	8

ÉPHÉMÉRIDE, MÉTÉO ET CINÉ

Du 6 au 12 avril 2024

PRÉNOMS : Marcellin, Julie, Gautier, Walter, Fulbert, Stanislas, Jules.

DICTON : La lune d'avril nouvelle ne passe pas sans gel.

PROVERBE : Les riches ne peuvent acheter le privilège de mourir vieux !

CITATION : « Rien n'est plus humiliant que de voir les sots réussir là où l'on a échoué » (Gustave Flaubert - écrivain français du 19e siècle).

QUELQUES ÉVÉNEMENTS

- 1821 : Naissance du poète Charles Baudelaire.
- 1829 : Naissance de William Booth, fondateur de l'Armée du Salut.
- 1896 : Les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne s'ouvrent à Athènes.
- 1912 : Le Titanic quitte le port de Southampton en Angleterre. Quelques jours plus tard, il connaît un sort tragique !
- 1918 : Première Coupe de France de football.
- 1929 : Naissance de Jacques Brel.
- 1933 : La prohibition prend fin aux Etats-Unis. La vente et la consommation de la bière et du vin sont désormais permises.
- 1933 : Naissance de l'acteur Jean-Paul Belmondo.
- 1954 : Création de la TVA.
- 1981 : Lancement de la première navette spatiale américaine Columbia.
- 2004 : On apprend que l'avion de St Exupéry a été retrouvé en rade de Marseille par 60 mètres de fond près de l'île de Riou.

TENDANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Beau temps dans l'ensemble ce week-end du 6 et

7 avril. Dégradation de lundi à mercredi avec quelques averses possibles. Retour d'une météo plus clémente à partir de jeudi. Les températures maximales pourront atteindre jusqu'à 25° en fin de semaine.

LES FILMS AU CINÉMA REX

Tél. : 04 92 61 36 20
RELACHE LES MARDIS ET JEUDIS

Samedi 6 avril 2024

Kung Fu Panda 4 : 15h30, 17h30.
La promesse verte : 20h30.
Comme un fils : 18h.
Hors saison : 15h30.
Il reste encore demain : 20h30.

Dimanche 7 avril

Kung Fu Panda 4 : 15h30, 17h30.
La promesse verte : 20h30.
Comme un fils : 15h30.
Hors saison : 18h.
Il reste encore demain : 20h30 (VOST).

Lundi 8 avril

La promesse verte : 18h30.
Hors saison : 18h30.

Mercredi 10 avril

Ducobu passe au vert : 15h30.
Godzilla X Kong : 15h30, 20h30.
Et plus si affinité : 18h15.
Pas de vagues : 20h30.
Le jeu de la Reine : 18h (VOST).

Vendredi 12 avril

Ducobu passe au vert : 18h15.
Godzilla X Kong : 20h30.
Et plus si affinité : 20h30.
Pas de vagues : 18h15.

La fête de l'agneau sera de retour à Sisteron le samedi 13 avril



La fête de l'agneau se tenait tous les deux ans à Sisteron, rendant hommage à l'animal symbole de la ville, jusqu'en 2019 pour sa 8e édition. Mais l'arrivée du Covid perturbait ce calendrier, qui peut à présent reprendre, grâce à la volonté et l'engagement de quelques-uns, notamment Christiane Gherbi, adjointe à la vie quotidienne et à l'animation, Laurie Garcin et Cécile Richaud de l'association César, qui défend et gère l'Agneau de Sisteron. Sisteron est située dans la zone de production, et a toujours été au centre des échanges de troupeaux entre les Alpes et les plaines de Provence. La fête de l'agneau a vu le jour il y a 17 ans, dans le but de faire découvrir la filière ovine au plus grand nombre, et de partager avec les éleveurs leur métier.

Un programme somptueux
Il débute le vendredi 12 avril avec les visites de l'abattoir municipal de Sisteron et de l'usine OVINALP (sur réservation auprès de l'Office du Tourisme). Le samedi 13 avril, à partir de 10 heures débutera la traditionnelle et très attendue transhumance des 400 moutons du troupeau de la famille Garcin dans les rues de la ville, départ du Thor en passant devant la gendarmerie, avec pour point d'arrivée le plan d'eau. Le troupeau sera accompagné de bergers en costumes traditionnels, le tout en musique avec le Quadrille Sisteronnais. Au plan d'eau des Marres, trois pôles bien distincts attendent les visiteurs : un pôle élevage sur l'esplanade des Marres (présentation de matériels d'élevage, de tonte, de béliers rustiques, concours, démonstration de chiens de troupeau...), un pôle viande à l'intérieur du gymnase des Marres (démonstration de découpe, préparations culinaires, sculptures sur fruits etc.) et un marché de producteurs et artisans locaux sur le parking du gymnase. À 11h45, la bénédiction du troupeau précédera l'inauguration officielle de la fête à 12 heures, suivie d'un apéritif provençal et champêtre offert par la municipalité. Un repas avec agneau à la broche peut être servi sur réservation auprès de l'Office de tourisme (04 92 61 36 50), pour un prix très raisonnable de 15€.

Les enfants seront à la fête toute la journée avec de nombreuses animations gratuites : balades à poneys, jeux gonflables, maquillage, courses en tracteurs, sculptures sur fruits, etc.

Cette fête promet une réussite exceptionnelle

Elle sera parrainée par Miss et Mister France Agricole, Louanne Janel et Benjamin Cucchiatti. Elle se veut le témoignage de la tradition, de l'agriculture et bien sûr de la culture provençale. Elle est l'affirmation de savoir-faire ancestraux, d'une tradition bien ancrée qui se perpétue de génération en génération. Et nos moutons ? Ils retrouveront ensuite un peu de calme en se rendant dans les alpages de montagne, pour une vraie transhumance loin de l'agitation de cette fête...

André Bach

GBS : ILS L'ONT FAIT !

L'émotion était vive lors de la finale du championnat de France N2 pour la Grosse Boule Sisteronnais ! En effet, les représentants de la Citadelle ont joué le titre le dimanche 24 mars à St-Vul-

bas dans l'Ain, face aux Bourguignons de Cluny. La partie était retransmise sur les réseaux sociaux et particulièrement suivie par les Sisteronnais. Le match a été d'une grande intensité entre les deux formations qui ne vou-

laient pas lâcher prise. Finalement ce sont bien nos joueurs qui terminaient vainqueurs et raflaient le titre. Ils seront reçus avec les honneurs le mardi 9 avril à l'Hôtel de Ville. L'occasion pour nous d'un grand reportage.

Une fin de saison difficile pour le COS

Commencer le match avec un carton jaune dès la première minute, n'est pas de bon augure pour espérer que le COS batte la formation du XV Saint Remois. Yanis Lakhel en profitait d'ailleurs pour ajuster l'ovale entre les poteaux, transformant ainsi l'essai Benjamin Aubert (0-7). La suite du match devenait de plus en plus houleuse après un 2e essai, non transformé, de Robin Laranjeiro (0-12). Une altercation très musclée faisait suite à un impressionnant plaquage sur un joueur qui ne portait pas le ballon, ceci devait dégrader très nettement l'ambiance de la rencontre. L'arbitre Loïc Jestin tentait de calmer les esprits et décidait de partager les torts en infligeant un rouge aux deux joueurs impliqués. Il faut dire aussi que les huées et invectives d'une partie du public n'aidaient pas à ce que le match puisse se dérouler avec le fair-play. La première période se terminait par un cinglant (3-15) en faveur des visiteurs.

Dès la reprise, aucune des deux équipes ne semblait vouloir déposer les armes !

Le ballon ne cessait de changer de mains, sans jamais trouver sa place derrière les lignes d'en-but. Il faudra attendre la 57e, puis la 63e minute de jeu pour que les espoirs d'une victoire sisteronnaise puissent renaître, grâce à deux essais de Gravier et Lions, malheureusement non transformés. Les rouges et jaune ayant écopé d'un 2e carton rouge suite à une nouvelle échauffourée, le XV de la Citadelle semblait enfin vouloir faire les efforts nécessaires pour croire à une remontée dans le classement général. Motivation de courte durée puisque la colère des joueurs Bucco-Rhodaniens, engrangée depuis le

début du match, leur confère une certaine efficacité dans leur tactique de jeu, enfonçant ainsi le clou et terminant la partie avec un essai supplémentaire et une pénalité, qui portaient le tableau d'affichage à 16 à 23 en leur faveur.

Ce dimanche le COS jouera un dernier match à domicile face à l'Entente Durance-Lure-Verdon

Les rugbymen sisteronnais (avant-derniers), accueillent la lanterne rouge du championnat, l'entente DLV XV, qui ne peut plus espérer grimper au classement. Par contre, en cas de victoire de Sisteron, il sera envisageable de doubler Pernes au général puisque que cette équipe ne possède que 2 points de plus, et sera en déplacement dans les Hautes-Alpes pour en découdre avec Gap (6e).

Serge Herrmann

Photo : ©AvosDéclics Photographie
avosdeclics@gmail.com



DANS VOTRE AGENDA

Le Comité de Jumelage Sisteron-Fidenza organise son traditionnel dîner dansant le Samedi 20 avril à 20h00, salle des fêtes l'Alcazar. Le repas sera animé par le talentueux orchestre italien 'Adalberto & la band'. Pour y participer, veuillez contacter les numéros suivants : 06 50 33 11 15 ou 06 22 26 39 82.

Centre municipal des loisirs de Sisteron
Samedi 6 avril matin et après-midi : atelier initiation danses africaines & percussions animé par Laëtitia, Florence et Landry à partir de 12 ans et pour adultes.
Samedi 6 avril à 16h : atelier Hypnose-minceur animé par Emilie Garcia Tarif 15€.
Jeudi 11 avril à 18h30 : atelier d'œnologie animé par Paul Chollet, caviste de Citasoif à Sisteron. Tarif 20€. Renseignements : 04 92 61 43 52.

Karoké party à Ribiers - samedi 6 avril (19h30)
Tables mises à disposition à la salle Robert Veret pour venir avec votre repas et manger sur place. Sans obligation de chanter ! Accès libre.

Salon du livre et marque-page à Laragne
Samedi 6 et dimanche 7 avril (9h-18h)
9e salon avec exposition et échange de marque-pages, stand philatélique, rencontres et dédicaces à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

Concert à Ribiers : dimanche 7 avril (15h)
Melting Melody, variétés françaises à la salle Robert Veret.

Balade provençale sur les pas de Paul Arène
Mardi 9 avril (14h)
Entre marnes et champs de lavande et au sein de ses oliveraies pour retracer le cycle de l'olive et la vie du poète et écrivain Paul Arène. Gratuit. Renseignement OT Sisteron : 04 92 61 36 50.

Théâtre Durance : mardi 9 avril (20h30)
Au Mauvais Endroit au Mauvais Moment : Alice, acrobate-voltigeuse est touchée au bras lors des attentats de Paris en novembre 2015. Ce spectacle est un fragment de vie, le témoignage d'une reconstruction. L'histoire d'une voltigeuse qui doit tout réinventer. **Spectacle programmé également le mercredi 10 avril à 19h.**
Tarif plein 16€, réduit 12€, jeune 8€/5€, solidaire 3€.

Fête de l'Agneau - vendredi 12 avril
Visite gratuite d'OVINALP à 9h, 9h30 et 10h.
Visite de l'abattoir de Sisteron.
Réservation auprès de l'ass. César : 04 92 61 36 50

AGENDA SPORTIF

SFC FOOT - MATCHES DU WEEK-END
Samedi 6 avril
U18 D1 (18h) : SFC - Gap.
Dimanche 7 avril
Senior F (15h) : Ent.SFC - Digne.
Senior D2 (15h) : Volonne - SFC.
Senior D1 (15h) : Digne - SFC.

COS RUGBY - Dimanche 7 avril
Senior R2 (15h) : COS - Ent.DLV

PETITE BOULE SISTERONNAISE
Mercredi 10 avril (14h)
Concours pétanque mêlée vétérans (60 ans et plus), ouvert à tous les licenciés masculins et féminins. 80€ + frais participation.
Vendredi 12 avril (14h)
Concours pétanque mêlée triplètes, ouvert à tous les licenciés hommes et femmes. 100€ + frais participation.

SISTERON RANDO - Sorties de la semaine
Lundi 8 avril (8h30) : Rando douce ½ journée.
Mardi 9 avril (9h) : Lurs le canal du Lauzon.
Jeudi 11 avril (8h) : Crêtes de la Clavelière.
Renseignements : 04 69 36 41 74

Les nouveaux Sisteronais ont été bien accueillis



La ville de Sisteron attire toujours plus de touristes, mais pas que ! En effet régulièrement de nouveaux arrivants s'installent dans notre belle cité au patrimoine riche. Ils viennent souvent pour y couler une retraite paisible, profiter d'un cadre de vie calme, et d'autres s'y établissent pour le travail. Samedi 23 mars, Daniel Spagnou, maire, accueillait dans la salle du Conseil municipal les nouveaux arrivants de l'année.

Une réception appréciée

En effet, le maire a coutume d'accueillir, comme il se doit, les nouveaux arrivants. La réception s'est faite en présence notamment de plusieurs membres du Conseil municipal, ainsi que Patrick Berthieu, président de l'association Sisteron Accueil et plusieurs de ses membres. Elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et Daniel Spagnou devait ouvrir les festivités, remerciant toutes les personnes présentes, se disant heureux d'accueillir tout ce joli monde. Il a bien sûr souhaité la bienvenue aux nouveaux venus, les remerciant d'avoir choisi notre belle ville pour s'y installer, dans un cadre de vie des plus agréables. Le premier magistrat de Sisteron n'a pas manqué de dresser un portrait complet de la cité de Paul Arène. Patrick Berthieu a quant à lui expliqué le fonctionnement et les nombreuses activités pratiquées et prévues par l'association, dans le but d'intégrer les

nouveaux habitants. Il rappelait aussi que Sisteron Accueil était ouverte à tous les Sisteronais.

Pour Sisteron Journal, les Bezille ont bien voulu livrer leur témoignage : *« Nous venons de Nantes et nous sommes arrivés à Sisteron il y a quelques mois. Nous sommes ravis de notre nouvelle vie. Nous avons découvert Sisteron il y a 20 ans lors d'une période de vacances. Le premier mot qui nous est venu à l'esprit 'waouh'. On s'est dit à l'époque qu'on viendrait y habiter, et c'est chose faite. Ici, l'accueil est toujours chaleureux, il y a un climat agréable, du respect, de la bienveillance, nous sommes heureux »*. Pour clore cette cérémonie, un copieux buffet était proposé par Paul Traverso, employé de la ville.

Delphine Lazzarotto
delphinellazzarotto@gmail.com

SISTERON JOURNAL

SERVICES DE PORTAGE

Sisteron - Peipin - Aubignosc

Maison de la Presse (Sisteron)
Tél. : 04 92 61 12 01

Tous les autres secteurs

La Poste (centre de tri - Sisteron)

ABONNEMENT 1 AN : 46€

(DISTRIBUTION COMPRISE*)

*Pour l'étranger et France d'outre-mer : Frais d'expédition en sus (suivant tarif postal en vigueur.)

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

@ mail : _____

Tél. : _____ Port. : _____

JE PRÉFÈRE LE FORMAT PDF UNIQUEMENT

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : Sisteron Journal
ADRESSE : 123, chemin de la Haute Chaumiane 04200 SISTERON

PAR MANDAT SEPA : 42€

Scannez le Qr-Code pour télécharger le document SEPA



Solutions locales

Prévention Proximité Santé Écoute Solidarité Prévoyance

Mutuelle de France Alpes du Sud
La santé c'est nous

mfas.fr Rejoignez-nous

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Votre agence à Sisteron
16 avenue des Arcades • 04 92 61 14 94

SISTERON JOURNAL DEPUIS 1883

Il y a 100 ans à Sisteron !

1er septembre 1883 - Apparition du journal sous le nom : "Le Petit Alpin".
27 juin 1885 - "Le Petit Alpin" numéro 58 : dernière édition !
22 août 1885 - Premier numéro du "Sisteron Journal".
8 août 1914 - Ire Guerre Mondiale, le journal est en berne !
10 mai 1919 - Le Sisteron Journal fait son retour.
16 septembre 1939 - 2e Guerre Mondiale : la diffusion est encore stoppée !
12 janvier 1946 - L'hebdomadaire sisteronais reprend du service.

EXTRAITS DU SISTERON JOURNAL N°2797

Samedi 5 avril 1924

ÉTAT-CIVIL DU 28 MARS AU 4 AVRIL 1924

Naissances. - Léon Vidal, Tours du Collège. - Auguste Tarquin, quartier de Paressous.

Décès. - Magdeleine Latil, veuve Gasquet, 85 ans, rue Porte-Sauve.

Aspasie Andrieu, veuve Chabert, 76 ans, rue du Glissoir.

Le Canal de Ventavon. - Par décret en date du 25 Mars 1924, sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter par l'État pour l'achèvement du canal d'irrigation de Ventavon dans les départements des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes. De ce fait une grande prospérité s'annonce pour les populations agricoles particulièrement intéressées par l'achèvement de ce canal qu'elles réclamaient avec persévérance depuis de longues années. Tous ceux qui ont uni leurs efforts pour l'entreprise de ces grands travaux ont droit à la reconnaissance de tous les agriculteurs solidarisés dans les deux départements. (...)

Communiqué de la Mairie. - Les habitants qui ont déposé des tas de fumier au Val-Gelé, sont informés qu'ils doivent les enlever sans faute dans la huitaine. Passé ce délai, procès-verbal sera dressé contre les propriétaires et lesdits fumiers seront enlevés d'urgence et à leurs frais.

L'Histoire locale au Collège de Sisteron. - Lundi dernier devant une assistance aussi nombreuse que distinguée, M. Tardieu fit une deuxième causerie sur l'Histoire locale. Documents en main, il promena l'assistance sous l'époque de Raimond-Bérenger qui maria ses quatre filles avec les principaux souverains de l'Europe. Il nous parla encore de l'évêché de Sisteron et celui de Forcalquier, de Dardanus gouverneur gaulois de la région de St-Geniez de Dromon et auteur de la vieille pierre écrite, des populations de la rive droite et de la rive gauche de la Durance.

Impôt sur les automobiles et le chiffre d'affaires. - L'impôt sur les automobiles et le chiffre d'affaires (mensuels) seront perçus à la mairie. Pour le chiffre d'affaires de mars, il y aura lieu d'établir deux relevés distincts : l'un pour la période du 1er au 22 mars inclus, le second comprenant la période du 13 au 31 mars. L'impôt sur le chiffre d'affaires dû par les abonnés sera perçu ultérieurement.

EXAMENS. - Un succès pour le Collège de Sisteron. Les élèves Thélène Félicien, Bonfils Paul, et Bonnet Frédéric ont été reçus aux examens des Bourses pour les Lycées et Collèges. Toutes nos félicitations.

SISTERON JOURNAL VAL DE DURANCE

Journal hebdomadaire inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro : **0524 I 87763**

PROPRIÉTAIRE, DIRECTEUR DE PUBLICATION ET ÉDITEUR : Patrice Vernet

IMPRESSION : Imprimerie Nouvelle - Sisteron (1.200 ex)

DISTRIBUTION FRANCE ET ÉTRANGER : Services Postaux

DISTRIBUTION SISTERON, PEIPIN ET AUBIGNOSC : Maison Presse - Sisteron : 04 92 61 12 01

ANNONCES LÉGALES DÉPARTEMENT ALPES DE HAUTE PROVENCE ET SPEL : Tarif selon décrets officiels

PUBLICITÉ ET PETITE ANNONCE : 10€ pour 1 publication (30€ pour 4)

TÉL : 06 62 26 24 38 /EMAIL : contact@sisteronjournal.com